

## DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET 2014-2015

---

### Contexte

- À l'instar des autres universités québécoises, Concordia compose depuis trois ans avec des réductions orientées de son fonds de fonctionnement. Confrontés à une conjoncture incertaine et fluctuante, nous avons redoublé de prudence dans la gestion de nos finances et la planification de nos budgets. Ainsi, nous avons été particulièrement vigilants dans la préparation du budget de l'exercice 2014-2015, que le conseil d'administration a approuvé en avril dernier.
- En juin, l'État québécois a adopté un nouveau budget. Il est alors devenu évident que nous aurions à rééquilibrer le nôtre pour l'exercice 2014-2015 en fonction des attentes du gouvernement et des sommes désormais allouées.

### Attentes du gouvernement du Québec

- Si l'État a augmenté sa contribution financière au secteur de l'éducation, il a toutefois apporté des modifications au financement des activités de base, aux projets de réinvestissement et à diverses enveloppes budgétaires. Résultat, le réseau universitaire voit ses revenus diminuer.
- Par ailleurs, le gouvernement a indiqué que les universités québécoises doivent réduire leurs charges d'exploitation et équilibrer leur budget. Il est donc interdit aux établissements universitaires d'afficher un déficit d'exercice en 2014-2015.
- Le 17 septembre dernier, après avoir examiné les compressions proposées de 15,7 millions, le conseil d'administration de Concordia a approuvé le budget révisé de l'exercice 2014-2015.

### Mise en œuvre des compressions budgétaires

- Nous avons entre autres fondé notre exercice de révision des projections budgétaires sur les principes directeurs suivants : préserver notre mission pédagogique et nos initiatives stratégiques; continuer d'enrichir l'expérience étudiante; traiter les gens équitablement; partager les réductions de coûts entre tous les secteurs de l'établissement et poursuivre nos investissements dans des domaines prioritaires, par exemple le Plan directeur de l'enseignement et de la recherche et les initiatives de renouvellement du corps professoral.
- Pour atteindre notre cible en matière de compressions budgétaires, nous mettons en œuvre un ensemble de mesures, notamment un programme de départ volontaire visant le personnel de soutien et d'administration. Cette solution nous a été suggérée à maintes reprises par les membres de la communauté de Concordia durant les séances de discussion sur le budget organisées ces dernières années.
- Un programme de départ volontaire constitue selon nous l'approche à privilégier pour réduire nos frais d'administration et atténuer l'impact de cette mesure sur notre mission pédagogique.
- Malgré un contexte financier difficile, il demeure essentiel que Concordia travaille à bâtir son avenir. À cette fin, nous devons utiliser efficacement nos ressources et procéder à des investissements stratégiques. Ainsi, nous pourrions non seulement étayer et promouvoir notre mission pédagogique, mais également nous définir comme une université florissante, tournée vers demain, qui offre à ses étudiants une expérience d'apprentissage à la fois riche et stimulante.